

Adresse de livraison:

Bizline  
5-7 Bd Victor Hugo  
92110 Clichy  
France

Bizline, Compta Bizline  
5-7 Bd Victor Hugo  
92110 Clichy  
France  
TVA: FR27331816538

## Facture FAC/2022/01/0059

Date de la facture :  
31/01/2022

Date d'échéance :  
02/03/2022

Origine :  
SO834

DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	ELIGIBLE AGEFIPH*	TAXES	MONTANT
MAD machine à grain Jura X6 Location machine à grain Jura X6 Livraison, installation inclus (hors connexion au réseau d'eau). SAV inclus la première année (visites préventives, pièces détachées, entretien).	1,000 Unité(s)	0,000	0,0	TVA 20%	0,00 €
SAV, Entretien et maintenance Location Machine Kréa T	1,000 Unité(s)	79,000	100,0	TVA 20%	79,00 €
Abonnement mensuel 1 distrib x 3 fruits secs bio (3x1L de fruits secs) Mise à disposition du distributeur inclus. Livraison hebdomadaire	1,000 Unité(s)	99,000	55,0	TVA 5,5%	99,00 €
Poids fruits secs: 3x1L de fruits secs: Invoicing period: [2022-01-10 -> 2022-02-09]					
Gobelets 4 Oz Simple - x50 Gobelet jetable pour boissons chaudes volume maximal de 120 ml 100 % fabriqué en carton recyclé avec un revêtement en PLA (amidon de maïs)	20,000 Unité(s)	3,250	27,0	TVA 20%	65,00 €
Gobelets 8 Oz Simple - x50 Gobelet jetable pour boissons chaudes volume maximal de 225 ml (Volume maximum 240 ml). Gobelet Good Daily en carton bio revêtement en 100 % en PLA (amidon de maïs)	60,000 Unité(s)	4,000	27,0	TVA 20%	240,00 €

<b>Sous-total</b>	483,00 €
TVA 20% le 384,00 €	76,80 €
TVA 5.5% le 99,00 €	5,45 €
<b>Total</b>	<b>565,25 €</b>
<b>Total éligible AGEFIPH*</b>	<b>215,85 €</b>
<i>Payé le 07/03/2022</i>	<i>565,25 €</i>
<b>Montant dû</b>	<b>0,00 €</b>

\*La base éligible correspond au montant HT de la prestation qui correspond au coût de la main d'œuvre. Vous pouvez réduire votre contribution AGEFIPH de 30% de ce montant (plafonné à 75%).

Merci d'utiliser la communication suivante pour votre paiement: **FAC/2022/01/0059**

Conditions de règlement : 30 jours net

#### A – DISPOSITIONS GENERALES

##### A-1 Application

A-1.1 Les présentes conditions générales sont applicables aux machines, consommables et accessoires : ci-après « produits » ainsi que les services de collecte, de fruits et fruits sec : ci-après « prestations » à destination des entreprises et/ou de leurs salariés.

A-1.2 La signature du présent contrat de location ou de vente des produits et/ou prestations (ci-après le Contrat) implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales pour toutes commandes passées auprès de Good Daily®. Les dispositions du Contrat prévalent sur les présentes conditions générales.

Toute modification apportée au Contrat devra faire l'objet d'un avenant dument signé par les Parties.

A-1.3 Good Daily® se réserve le droit, en cas de modifications techniques ou d'évolutions légales qui pourraient affecter les dispositions des présentes conditions générales, de modifier celles-ci à tout moment, en en publiant une nouvelle version qui sera applicable de plein droit à compter de sa première mise en ligne sur le site [www.good-daily.bio](http://www.good-daily.bio).

##### A-2 Modalités de règlement et tarifs

A-2.1 Sauf dispositions particulières, les factures sont payables comptant dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter de la réception de la commande.

A-2.2 En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de dommages et intérêts. Tous les frais de recouvrement supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, même par l'intermédiaire d'une société spécialisée extérieure, seront également à la charge du débiteur.

A-2.3 Conformément à l'article L441-10 du Code du commerce, toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu au paiement d'intérêts de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation ainsi qu'au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, tous frais administratif et judiciaire occasionnés par le recouvrement en sus.

A-2.4 Les prix facturés pour les Produits et les prestations que vous commandez sont ceux en vigueur au jour de l'émission de la commande, toutes taxes comprises, frais de livraison compris en île de France et à la charge du client pour toute livraison hors île de France. Good Daily se réserve le droit de modifier à tout moment ces tarifs en publiant une nouvelle version qui sera applicable à toute commande passée postérieurement à sa première mise en ligne sur le site [www.good-daily.bio](http://www.good-daily.bio).

#### A-3 Vérification des Produits et des prestations et Droit de rétractation

A-3-1 Vérification : Il vous appartient de vérifier le nombre et l'état des Produits à leur réception ainsi que la vérification des prestations réalisées et, en cas d'avarie ou de manquant, de faire les réserves d'usage de Good Daily® conformément à l'article L.121-20-12 dans les 3 jours non compris les dimanches et jours fériés.

A-3-2 Retours : Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la commande pour retourner les Produits qui ne vous conviennent pas, sans indication de motif. Par mesure d'hygiène et de sécurité, seuls seront repris les Produits retournés en parfait état, non utilisées, correctement protégées, dans leur emballage d'origine intact, propre à leur revente, accompagnées de tous accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations ainsi que de la facture correspondante. Ces conditions sont cumulatives.

Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services.

Sous réserve de ce qui précède, Good Daily® vous remboursera le prix payé et les frais d'envoi facturés. Les frais de réexpédition seront à votre charge.

#### A-4 Responsabilité

Conformément à l'article 1231-4 du Code civil, la responsabilité de Good Daily® ne peut être engagée que pour les conséquences des dommages directs et certains et excluent l'indemnisation des dommages indirects.

#### A-5 Force majeure et imprévision

Aucune des parties au présent contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure au sens reconnu par l'article 1218 du code civil tel que la survenance d'un cataclysme naturel, tremblement de terre, tempête, incendie, inondation etc. ; d'une épidémie et pandémie ; d'un conflit armée, guerre ou attentats ; d'un conflit du travail, grève totale ou partielle chez le Fournisseur ou le Client ; d'une injonction impérative des pouvoirs publics ; d'un accident d'exploitation, explosion ; d'une carence de fournisseur extérieur ; ou du fait du Prince.

Obligation d'informer sans délai de la survenance d'un cas de force majeure dont la partie aura connaissance et qui, à ses yeux, est de nature à affecter l'exécution du contrat. Les parties devront se concerter dans les plus brefs délais pour examiner de bonne foi l'évolution du contrat.

#### A-5 Garantie de la protection des données

Les informations vous concernant sont destinées à Good Daily® ainsi qu'à ses prestataires situés dans ou en dehors de l'Union européenne, aux fins de vous proposer ou de vous fournir les services Good Daily® adaptés à vos intérêts. Ces informations seront conservées par Good Daily® pendant les durées nécessaires aux finalités détaillées dans nos mentions légales sur [www.good-daily.bio](http://www.good-daily.bio). Vous pouvez à tout moment nous préciser le sort des informations vous concernant ou afin d'exercer vos droits auprès de Good Daily®, nous contacter à [contact@good-daily.bio](mailto:contact@good-daily.bio) ou par courrier à l'adresse 19 rue Victor Hugo, 92270 Bois-Colombes.

#### A-6 Propriété intellectuelle

La marque, le logo ainsi que tous contenus Good Daily®, qu'il importe leur nature et leur support et ayant fait l'objet ou non d'un dépôt de marque, sont la propriété entière et exclusive de Nespresso et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Par conséquent, toute utilisation (reproduction, représentation, adaptation...) en tout ou partie de la marque et/ou logo et/ou contenus Good Daily®, est constitutive de contrefaçon et pourra engager votre responsabilité civile et pénale.

#### A-7 Droit applicable et Juridiction compétente

A défaut de résolution amiable, tout différend sera attribué exclusivement au Tribunal de Commerce de Nanterre. Le présent contrat et des présentes conditions générales qui en font partie intégrante sont soumis à la loi française.

#### B – DISPOSITIONS LIÉES AUX PRODUITS ET PRESTATIONS HORS ABONNEMENT

## B-1 Commandes

B-1.1 Vous pouvez passer vos commandes par téléphone, courriel et par Internet au [www.good-daily.bio](http://www.good-daily.bio).

B-1.2 Nos offres sont proposées à la vente dans les limites des stocks disponibles.

B-1.3 Le Client pourra obtenir gratuitement, y compris par téléphone, un devis détaillé des Produits et des prestations à effectuer.

## B-2 Livraison

B-2.1 Good Daily® s'efforce d'assurer ses livraisons en Ile-de-France dans les quatre jours ouvrables à compter de la réception de la commande.

B-2.2 Si vous demandez un mode de livraison particulier par rapport à celui adopté par Good Daily® (DHL/Chronopost/DPD, etc. pour titre d'exemples), le surcoût vous sera facturé.

## B-3 Paiement

Pour vos achats, vous avez la possibilité de régler par virement bancaire à l'échéance convenue précédemment, en précisant votre numéro de client et de facture sur l'ordre de virement.

Les coordonnées bancaires de Good Daily® sont les suivantes :

IBAN FR76 1820 6001 3965 0627 9619 143

Code BIC (Bank identification code) AGRIFRPP882

En cas de paiement par prélèvement automatique, les factures sont payables à échéance de facture.

## B-4 Dispositions particulières liées à la collecte

B-4.1 Good Daily® s'engage à proposer la mise à disposition de contenants, l'enlèvement ainsi que le traitement des biodéchets conformément aux articles R543-225 et R543-226 du Code de l'environnement. Si les opérations de collecte sur le site du Client ne sont pas réalisables du fait de ce dernier, l'ensemble des prestations de collecte, de valorisation et de traitement commandées par le Client seront reportés à une date ultérieure.

B-4.2 Le Client a la charge de maintenir l'intégrité des Contenants. En cas de perte, de vol ou de destruction partielle ou totale, le Client devra passer à nouveau commande d'une ou plusieurs Prestations.

## C - DISPOSITIONS LIEES AUX MACHINES

### C-1 Dispositions particulières : Vente

#### C-1.1 Transfert de propriété

Good Daily® conserve la propriété des Produits livrés jusqu'au paiement intégral des factures.

#### C-1.2 Garantie légale

Les machines JURA et NECTA bénéficient de la garantie légale des vices cachés prévues aux articles 1641 et 1648 du code civil.

#### C-2 Dispositions particulières : Location

##### C-2.1 Modalités de la location des machines

a/ Good Daily® loue, selon les indications figurant au Contrat, une(des) machine(s) et ses éventuels accessoires pour emplacement et utilisation à l'adresse de livraison. Les prix de la location pratiqués sont fixés dans la mesure où des Produits Good Daily® sont également commandés. A défaut, Good Daily® pourraient réviser le prix de la location.

b/ La(s) machine(s) et les éventuels accessoires loués demeurent la propriété de Good Daily® et ne peuvent être cédés, mis en gage, prêtés à un tiers ou sous-loués. Le client s'engage à ne pas modifier l'emplacement des articles mis à disposition avant d'avoir obtenu l'autorisation préalable et écrite de Good Daily®.

c/ La location d'une machine par Good Daily® est conclue pour une durée de 12 mois minimum à compter de la date de livraison de la machine. Le Contrat est ensuite renouvelable par tacite reconduction pour une période indéterminée, sauf résiliation par lettre recommandée (avec AR) adressée au moins 3 mois avant la date de fin de durée initiale.



CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE PAR  
NATURE

Good Daily - Cedre  
18, rue de la fosse aux Loups  
95100 Argenteuil  
France

d/ Le Contrat ne pourra être cédé à quiconque sans le consentement préalable et écrit de Good Daily®.

#### C-2.2 Assurances

Le client assure à ses frais la(les) machine(s) et ses éventuels accessoires mis à disposition contre le vol, le vandalisme, l'incendie, le dégât des eaux et les dégradations électriques pour une valeur minimale basée sur les tarifs des machines et accessoires en vigueur au jour de la mise à disposition.

#### C-3 SAV de la machine

##### C-3.1 Service après-vente (SAV)

Good Daily® propose un service après-vente : la maintenance et la réparation sont effectuées par Good Daily® .

a/En cas de vente de la machine : le service après-vente est inclus pendant un an dès la livraison de la machine. Il peut être renouvelé pour une durée d'un an à partir de la seconde année après l'accord du client.

b/En cas de location de la machine : le client peut souscrire à un forfait SAV pendant la durée de sa location.

##### C-3.2 Exclusions et obligations

Sont exclues des différents forfaits SAV, les incidents et les pannes dont relèvent les cas suivants :

Aucune garantie ne sera accordée en cas d'utilisation anormale des Produits, de détériorations provenant d'accidents, de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien causés par un tiers ou résultant d'un évènement indépendant de la volonté de Good Daily®.

Scannez-moi avec votre application bancaire.

